

Saint Genis sur Menthon



Bulletin Municipal // n°33



2022

Sommaire



Le Mot du Mairep2

La Vie Communale

Budget 2021	p2
Présentation de l'équipe municipale	p3
Etat Civil	p3
Renseignements Pratiques	p4
Communication Numérique	p4
Urbanisme	p4-5
Voirie	p6
Journée Citoyenne	p6
Les Bâtiments Communaux	p7
Fleurissement	p8
4 Jeunes au service de la commune	p8
Bibliothèque	p9
Le Comité des Fêtes	p10-11
Le Tour de l'Ain	p11
CCAS	p12
Opération Brioches	p12
Le Club des Anciens	p12
Sou des Ecoles	p13
Les Donneurs de Sang	p13
Pour entrer dans la cour des grands	p14
Le RPI	p14
Projet Ecole	p15
Les Commémorations	p15

La Vie Associative

Le Club CVRC01	p16
Société de Pêche	p17
Société de Chasse	p17

Les Personnages illustres de la Commune

Animations 20223e de Couv



le Mot du Maire



Cher(e)s habitant(e)s,

L'année qui s'annonce offre encore beaucoup d'incertitudes au regard d'une situation sanitaire instable. Pour autant, nous avons déjà démontré notre capacité collective à **surmonter les épreuves dans la proximité et l'échange constructif**.

Tel est le choix qu'a fait votre Conseil municipal pour répondre aux enjeux communaux. Avec le soutien financier de notre commune, **les travaux du Clos de la chapelle ont été réalisés** l'an dernier par Dynacité et permettront dès les prochains mois aux onze accédants à la propriété de construire leur maison individuelle. La partie locative de l'opération complètera utilement l'offre de logements dans les deux ans.

Le Conseil départemental a accédé à notre demande de voir **rénové la couche de roulement de la RD47**. L'image du centre-bourg s'en trouve grandement améliorée et la traversée facilitée.

2022 nous verra travailler utilement au développement **de nouveaux équipements** dans la continuité de l'étude menée avec le Conseil d'architecture de l'Ain. **Le Clos Abel Cornaton** -du nom de ce natif de Saint-Genis longtemps maire d'Arpajon- permettra à des familles de s'installer en proximité immédiate de la place du village grâce à la réalisation d'une nouvelle voie et de six lots d'ici le printemps.

« Nous travaillons à la réouverture d'un commerce longtemps espérée »

Accompagner l'évolution démographique nous conduit à travailler à la **réouverture d'un commerce** longtemps espérée. Les deux années à venir seront ainsi consacrées à renouer avec une histoire interrompue il y a maintenant trente ans. Un large soutien des partenaires financiers est d'ores et déjà acquis.

Une nouvelle fois, l'occasion m'est donnée de **saluer les associations communales** qui en dépit des difficultés ont toutes maintenu le lien avec leurs adhérents et certains temps de convivialité. Leur détermination est un beau symbole d'engagement au service des autres. Viendra assurément le moment où nous pourrons à nouveau partager de précieux instants.

Ce mois de janvier ne nous permettra pas de nous retrouver à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. Je tiens à adresser à chacune et à chacun d'entre vous mes **sincères vœux de belle et heureuse année** en espérant que celle-ci vous permette de concrétiser l'ensemble de vos aspirations.

Christophe GREFFET

*Président de la Communauté de communes de la Veyle
Conseiller départemental du canton de Vonnas*

la Vie Communale

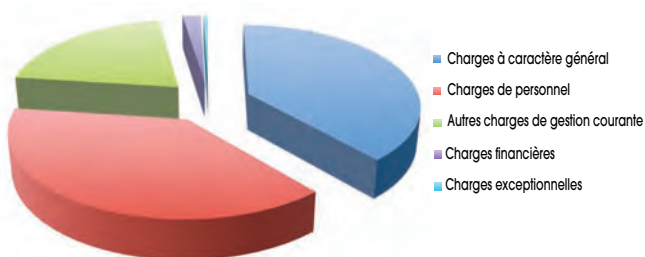
BUDGET 2021 // COMPTE ADMINISTRATIF 2021

ARRÊTÉ AU 17/12/2021

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	209 178,25 €
Charges à caractère général.....	80 786,67 €
Charges de personnel.....	80 440,66 €
Autres charges de gestion courante	42 774,61 €
Charges financières	4 171,31 €
Charges exceptionnelles.....	1 005,00 €

RECETTES	279 154,28 €
Produits des services.....	4 929,02 €
Impôts et taxes.....	197 389,60 €
Dotations et participations.....	54 536,77 €
Autres produits de gestion courante	19 673,44 €
Produits exceptionnels.....	445,68 €
Opération d'ordre	2 179,77 €

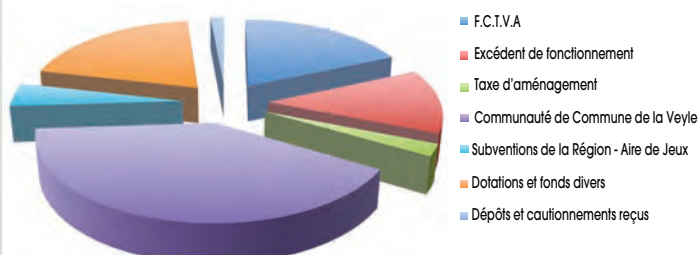
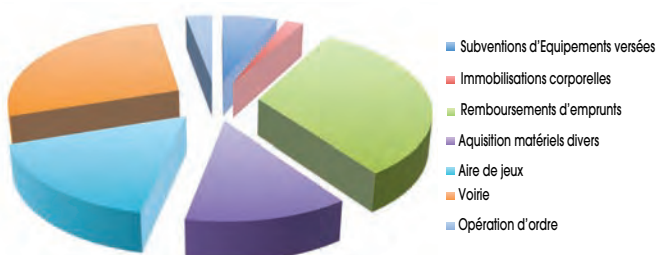


EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT : 69 976,03 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	76 066,85 €
Subventions d'Equipement versées.....	4 583,33 €
Immobilisations corporelles.....	1 500,00 €
Remboursement d'emprunts.....	24 524,83 €
Acquisition matériels divers.....	9 850,50 €
Aire de Jeux	12 636,00 €
Voirie	20 792,42 €
Opération d'ordre	2 179,77 €

RECETTES	86 030,77 €
F.C.T.V.A	15 796,00 €
Excédent de fonctionnement.....	10 914,47 €
Taxe d'aménagement.....	2 032,15 €
Communauté de Communes de la Veyle.....	34 894,36 €
Subventions de la Région - Aire de Jeux.....	4 000,00 €
Dotations et fonds divers.....	17 136,54 €
Dépôts et cautionnements reçus.....	1 257,25 €



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Christophe GREFFET
Maire, président communauté
de communes de la Veyle,
conseiller départemental de Vonnas.



Michel BROCHAND
1^{er} adjoint, en charge de la commission Voirie,
Urbanisme, Réseaux et Numérique, vice-président Syndicat
des Eaux, représentant à la commission intercommunale
Aménagement du territoire et développement économique,
au SMIDOM, suppléant SCOT et au SIEA.



Isabelle QUEFFELEC
2^{ème} adjointe, en charge de la Communication, Animation,
Vie Associative, Cimetière, CCAS, représentante à la
commission intercommunale Tourisme et culture,
suppléante SIEA.



Sébastien DURANCEAU
3^{ème} adjoint, en charge de la commission Affaires
Sociales et Bâtiments, représentant à la commission
intercommunale Services au public et aux familles.



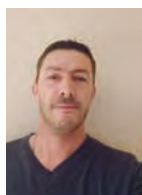
Virginie BESSON
Conseillère.



Paul BOULANGER
Conseiller, représentant au Syndicat Veyle Vivante,
suppléant au SMIDOM et au Syndicat des Eaux.



Christine CAVILLON
Conseillère.



Julien DAUJAT
Conseiller, représentant à la commission
intercommunale Eau et assainissement,
suppléant au Syndicat Veyle Vivante.



Sophie PRADIGNAC
Conseillère, représentante à la MARPA.



Cyril RAMEL
Conseiller.



Fabrice VANET
Conseiller, représentant à la commission
intercommunale Transition Ecologique et
mobilités.

MEMBRES DE LA COMMISSION Voirie, Urbanisme, Réseaux et Numérique : Paul BOULANGER, Julien DAUJAT, Cyril RAMEL, Fabrice VANET.

MEMBRES DE LA COMMISSION Communication, Animation, Vie Associative, Cimetière, CCAS : Virginie BESSON, Christine CAVILLON, Sophie PRADIGNAC.

MEMBRES DE LA COMMISSION Affaires Sociales, Bâtiments : Paul BOULANGER, Virginie BESSON, Sophie PRADIGNAC, Cyril RAMEL (Bâtiments).

ÉTAT CIVIL

Mariage

- HENNOcq Jean-Pierre et
COLOMB Evelyne Lucette Jeanne,
le 29/05/2021



Naissances

- MICHELOT Paul, le 05.02.2021
Fils de Philippe Michelot et Lorraine Bucchini
- CHARPIGNY Cloé, le 08.02.2021
Fille de Emilien Charpigny et Aurélie Gourreau
- FAUVAIN Alba Emilie Emma, le 19.04.2021
Fille de Grégoire Fauvain et Manon Chevalier
- MERLE Lucas, le 25.04.2021
Fils de Dimitri Merle et Julie Vacle
- TALBOT Bryan Pierre Thierry, le 10.05.2021
Fils de Jordan Talbot et Laetitia Banand
- FLORES Léon André, le 13.08.2021
Fils de Théophile Flores et Alexia Bugnot
- DUCROZET Léana, le 27.10.2021
Fille de Julien Ducrozet et Charlotte Poncet

Décès

- GREFFET Jean-Pierre, le 25.03.2021
- FAVIER Suzanne, le 11.12.2021

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Rappel des horaires du SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi de 15h30 à 18h / Mercredi de 8h à 10h
Vendredi de 15h à 17h30

Téléphone : 03.85.51.91.19

Adresse de messagerie :
mairiesaintgenissurmenthon@gmail.com



Site internet : www.saint-genis-sur-menthon.fr

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la commune.

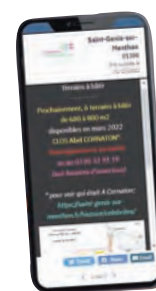
COMMUNICATION NUMÉRIQUE

La consultation des informations communales par voie numérique poursuit sa progression.

L'appli gratuite PanneauPocket a été installée sur 390 téléphones ou tablettes.

Environ 20 visiteurs différents consultent chaque jour le site internet.

<http://saint-genis-sur-menthon.fr>



VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

« France services » est un service qui accompagne les habitants dans les démarches administratives, l'utilisation des outils numériques. Ce sont 9 services regroupés en un même lieu. Ils sont installés dans les locaux de la communauté de communes de la Veyle à Pont-de-Veyle (au château) et à Vonnas (derrière la mairie).

Des informations de 1er niveau pourront vous être données par les partenaires Pôle emploi, l'Assurance Maladie, les allocations familiales, la MSA, ANTS, l'Assurance Retraite, la Poste, impots.gouv et un point justice.

Tél : 03 85 30 83 51

Email : franceservices@cc-laveyle.fr



URBANISME

Urbanisme, un projet de territoire

Deux documents concernant l'urbanisme sont en phase terminale de leur réalisation :

Le SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui à l'échelle des deux communautés de communes de « la Veyle » et de « Bresse Saône » va déterminer pour les 20 prochaines années l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire.

Vous trouverez sur ce site toutes les informations sur le SCOT :
<https://www.bresse-valdesaone.fr/>

Le PLUi

Le plan local d'urbanisme intercommunal est appelé à se substituer à l'ensemble des documents d'urbanisme de chaque commune de la communauté de la Veyle;

ce document doit être conforme aux prescriptions du SCOT.

Il a pour objectif de définir une politique d'aménagement cohérente, à l'échelle des 18 communes, et de **construire un projet de territoire pour les 10 prochaines années** déclinées en différentes thématiques : l'habitat, le commerce, les équipements, le développement économique, l'agriculture, l'environnement, la culture, le tourisme, les déplacements, etc. Il est prévu que le document soit effectif début 2023.

Vous trouverez sur le site de la communauté toutes les informations sur l'avancée des travaux de la réalisation du PLUi :

<http://www.cc-laveyle.fr/economie-et-emploi/presentation-plui/documents-plui>



Documents d'urbanisme déposés durant l'année 2021 :

Permis d'aménager : 1 / Permis de construire : 10 / Déclaration préalable : 8 / Autorisation de voirie : 6

Clos de la chapelle (lotissement en face de la salle polyvalente)

Les travaux de viabilisation sont terminés depuis l'été. Les onze lots ont été vendus très rapidement. Les permis sont en cours d'instruction par le service du droit des sols et les travaux de construction commencent.

L'année 2022 devrait voir la réalisation de la deuxième tranche comprenant 6 logements locatifs.

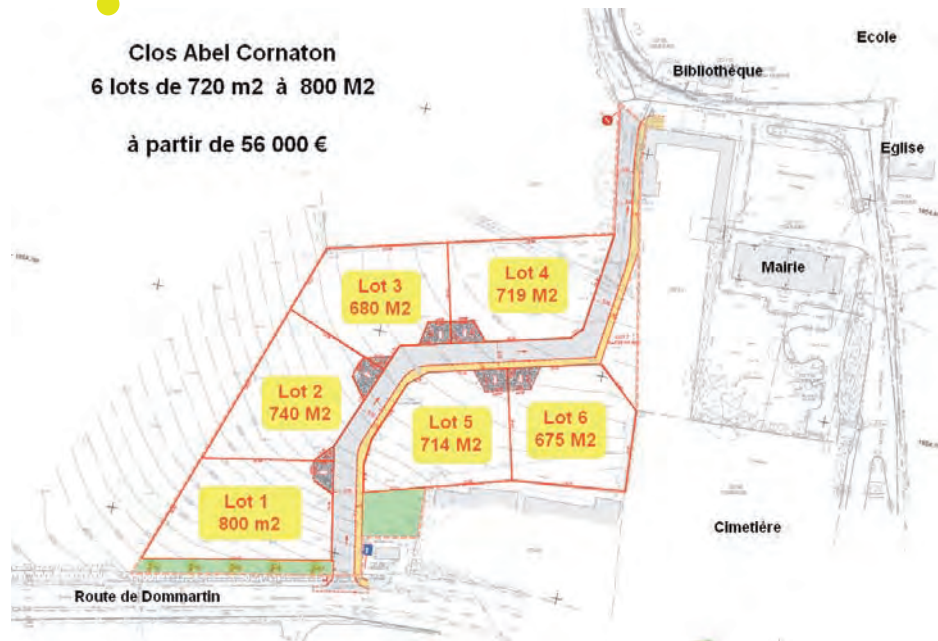


Clos Abel Cornaton (proche de la mairie)

Sur le seul terrain appartenant à la commune, la municipalité a décidé de réaliser un petit lotissement de 6 lots entre 475 et 800 m². A l'avenir, de telles surfaces ne seront plus envisageables avec l'entrée en vigueur du PLUi qui oblige une densité de 15 logements à l'hectare pour les villages.

Après consultation, la maîtrise d'œuvre a été confiée à la société Axis Conseil de St Triviers sur Moignan. Sauf retard dû aux intempéries, les terrains seront disponibles à la construction en avril 2022. Les lots peuvent déjà être réservés et faire l'objet d'un compromis de vente.

Clos Abel Cornaton
6 lots de 720 m² à 800 M²
à partir de 56 000 €



Eclairage lotissement des Roussières

L'éclairage public du lotissement des Roussières avait subi d'importants dégâts lors des dernières tempêtes. La totalité des lampadaires détruits a été remplacé par des modèles à LED pour un montant de 4 500 €. La participation du Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain est de 2 860 €.



AVANT / APRÈS



TRAVAUX VOIRIE

Cette année avec les conseils de l'agence départementale d'ingénierie, la municipalité a procédé à la réfection de 4 portions de routes communales :

- La route de Bel air sur 400 m
- La route de Manthène sur 100 m
- L'impasse de Conet sur 400 m
- La route de Passolard sur 20 m

Après la consultation de 5 entreprises, c'est la société Roger-Martin de Vonnas qui a été retenue.



JOURNÉE CITOYENNE



Une première journée citoyenne « Nettoyons la nature » a été proposée aux habitants de St Genis sur Menthon, le samedi 5 juin 2021.

Une journée citoyenne a pour objectif de tisser du lien social en s'appuyant sur une action collective.

Le respect de notre environnement est plus que jamais d'actualité, le thème « Nettoyons la nature » paraissait évident.

Vingt-huit participants, âgés de 8 à 78 ans, se sont réunis autour d'un café convivial avant de partir sur les chemins communaux afin d'effectuer une collecte de déchets.

Malgré la pluie et les herbes hautes, les bénévoles équipés de gants et de pinces prêtés par le SMIDOM ont récolté :

- 8 kg de verre,
- 2kg d'emballages,
- 25 kg d'ordures ménagères.

La commune félicite l'engagement des habitants, mais déplore que les abords des routes restent souillés par de nombreux déchets avec notamment un important dépôt sauvage.

Devant le succès de cette journée, une prochaine action « Nettoyons la nature » sera programmée au printemps 2022.



LES BATIMENTS COMMUNAUX

Chauffage de la Salle Polyvalente

A l'automne 2020, la société Antargaz est venue démarcher notre commune afin de faire un bilan sur nos consommations, ces bâtiments étant chauffés au gaz. Celle-ci nous propose un tarif fixe pendant deux ans, deux fois moins cher qu'avec le précédent fournisseur. A la suite de cette période, il sera facturé à la commune, le tarif réglementé du gaz avec une réduction de 300 €/ tonnes.

En ces temps de flambée des cours du gaz, ce contrat s'avère être une très belle opportunité.

Investissement à l'École

Après 6 ans d'usage intensif, le matériel informatique et d'enseignement de notre école arrivait à bout de souffle.

Profitant du plan de relance numérique lancé par l'état, nous avons pu envisager plus sereinement son remplacement.

Nous avons investi dans 4 PC portables, 1 PC fixe, 3 tableaux blancs, 3 Vidéoprojecteurs interactifs pour un coût total de 14 126,60 €.

La communauté de la Veyle a participé à hauteur de 2 966,25 €, l'état à hauteur de 7 740,50 €, ces subventions concernant l'ensemble du matériel et son installation, à l'exception des tableaux blancs.

Reste à la charge pour la commune la somme de 3 419,85 €.

Aire de jeux

Fin septembre, notre commune s'est vu dotée d'un nouvel équipement pour le plaisir des plus petits de nos concitoyens.

Cette aire de jeu à destination des 3-8 ans nous avait été demandée depuis plusieurs années par les jeunes parents ainsi que par les assistantes maternelles de notre commune.

Cet équipement vient étoffer une aire déjà pourvue d'un city stade et d'une surface dédiée aux jeux de ballon.

Cette opération a représenté un coût total de 10 530 € dont 6 549 € pour les jeux et 3 981 € pour la mise en œuvre (Entreprise Quivet TP).

Elle a pu être réalisée grâce au plan de relance régional (l'aide de la région Auvergne Rhône Alpes s'élève à hauteur de 4 000 €) et à la subvention de la Communauté de Commune de la Veyle (3 265 €).

Le reste à charge pour la commune est de 3 265 €.



LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Au début du printemps, dans la continuité des autres années, nous avons listé nos besoins en plants, toujours en tenant compte de l'évolution du climat.

Début juin, notre choix de fleurs et de plantes étant fait, nous avons mis en place les différents massifs.

Les conditions climatiques de cette année nous ont permis d'économiser les arrosages et de conserver les massifs dans le temps jusqu'à l'arrière-saison.

Les habitants de la commune ont à nouveau fait part de leur satisfaction.

Avec l'automne est arrivé le temps de l'arrachage et du nettoyage pour préparer la nouvelle saison.

Comme chaque année, l'équipe du fleurissement souhaiterait accueillir de nouvelles personnes pour un partage des tâches et des connaissances.

Nous tenons à remercier le responsable du magasin JARDIN ET PLANTES de Vonnas, pour ses conseils et la fourniture des plants.

Le bureau :

Président : Paul BOULANGER

Secrétaire : Agnès BINET

Trésorier : Daniel BINET



4 JEUNES AU SERVICE DE LA COMMUNE CET ETE

Cet été Damien, Louise, Mélina et Romane, durant 2 semaines chacun, ont effectué des travaux pour la commune à raison de 12 heures par semaine.

Ils sont venus aider notre agent municipal, notre secrétaire et le comité de fleurissement.



BIBLIOTHÈQUE



Pour plus de visibilité, un panneau d'accueil est installé à l'extérieur pendant les heures d'ouverture.

Malgré la pandémie, la bibliothèque est restée ouverte, en respectant les consignes sanitaires.



L'équipe a organisé les 14, 15 et 16 mai une exposition sur le jardin écologique. Elle a proposé deux ateliers aux enfants de 5 à 12 ans :

- Aménagement de 5 hôtels à insectes, installés dans le village.
- Semis de fleurs dans un pot personnalisé.



Pour les bébés nés en 2019 et 2020, le Conseil départemental a offert un album de naissance « Poule bleue » de Claire Garralon. Trois familles ont participé à l'évènement, avec une animation le samedi 17 avril.



Cette année encore, pour la fête du village, nous avons aménagé sous les arbres, un coin confortable, lecture, détente.

Dès janvier 2022, la bibliothèque vous accueille une heure supplémentaire par semaine.

Nouveaux horaires :

Le mercredi : 10 heures à 12 heures

Le jeudi : de 17 heures à 19 heures.

L'accès à la bibliothèque est gratuit pour tous.
Pour le maintien de la bibliothèque dans notre village,
et suite au départ de deux bénévoles,
il est urgent de recruter de nouvelles personnes.



LE COMITÉ DES FÊTES

C'est reparti pour la fête du village

C'est sous chapiteaux que les convives se sont retrouvés après une année blanche. Ils étaient presque 160, moins nombreux que les années précédentes. Cependant c'était une bouffée d'air frais pour les présents qui avaient hâte de retrouver de la convivialité.

Une vingtaine de personnes parmi les plus âgés ont préféré la salle des fêtes.



Le groupe les Intern's connu sur notre territoire et au-delà ont animé l'après-midi. Quelques-uns se sont laissés aller à quelques pas de danse.

Un coin lecture et détente, animé par les membres de la bibliothèque, attendait les petits. Quelques jeux en bois étaient également proposés aux jeunes.



Vente à emporter - Marché de producteur

Afin de conserver un lien social le comité des fêtes a proposé une vente de cassoulet à emporter début avril. Les habitants ont répondu favorablement à cette action dans un contexte où les manifestations n'avaient plus lieu.

Le 26 mars, le marché de producteurs s'est tenu pour la 1ère fois à Saint-Genis-sur-Menthon.

Le comité des fêtes a tenu une buvette, ce fût l'occasion de se retrouver pour les bénévoles et les consommateurs dans le respect des conditions sanitaires.



Dégustation d'huîtres et crevettes

Pour proposer un temps festif sur la fin d'année, le comité des fêtes a innové en proposant une dégustation d'huîtres, de crevettes et bulots, fin novembre.

Pour compléter, des tartines de fromage fort étaient aussi à la vente.



LE TOUR DE L'AIN A TRAVERSÉ LA COMMUNE

A vive allure, le 29 juillet, pour la 1ère étape du Tour de L'Ain, le groupe de cyclistes a traversé la commune en direction de Dommartin, pour une arrivée à Bourg-en-Bresse. Ils étaient partis du Parc des Oiseaux, les cadets et la caravane les avaient précédés.



CCAS (COMITÉ COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le repas des Aînés s'est déroulé le samedi 6 novembre à la cantine scolaire en compagnie des membres du CCAS qui assuraient l'animation et la coordination de cette manifestation.

Cette belle journée d'automne a rassemblé une vingtaine de participants et a été placée sous le signe de la convivialité, de la joie de se retrouver après une pause de deux années et de l'émotion lorsqu'une des convives a poussé « la chansonnette » !

Nos aînés empêchés ont, quant à eux, été visités le matin même pour se voir remettre un panier garni.



OPÉRATION Brioches, UNE BELLE RÉUSSITE

La municipalité, au travers du CCAS, a participé à la vente de brioches au profit de l'ADAPEI.

C'est presque 500 € qui ont été remis à l'association. Pour exemple, l'année dernière, les dons ont servi à l'achat de tablettes afin de maintenir un lien pendant les confinements, de matériel sportif, de divers jeux, de vidéo projecteurs.



LE CLUB DES ANCIENS

Pour la rentrée de 2021-2022, le Club du 3ème âge vous propose une nouvelle formule. Vous aimez rencontrer les autres, discuter, échanger, pourquoi ne pas le faire autour d'une tasse de café ou d'un verre.

Nous aurons plaisir à vous accueillir les 1ers et 3èmes mercredis du mois, à partir de 14h, à la bibliothèque.



SOU DES ECOLES DE SAINT-CYR / SAINT-GENIS-SUR-MENTHON

Le Sou des écoles est une association fonctionnant grâce à des parents bénévoles, dont le but est de financer diverses activités pédagogiques et culturelles organisées par les enseignants des écoles du RPI de St Cyr / St Genis sur Menthon.

L'année scolaire 2020-2021 a été ponctuée de sombres cauchemars et de doux rêves ...

Notre première manifestation a été annulée par un vilain monstre s'étant caché sous un masque, nous empêchant alors d'effectuer notre distribution de chocolats et autres produits festifs.

C'est alors que les fées du Sou ont décidé d'organiser un concours de dessin : Réalise ton plus beau dessin sur le thème de Noël !

Un cadeau a été offert au vainqueur de chaque classe ! La magie de Noël a opéré avant l'heure !



La nouvelle année est arrivée avec un regain d'énergie portant le nom de renouveau !

C'est alors que nous nous sommes transformés tantôt en petites souris lors de notre vente de fromages, puis en pizzaiolos lors de l'opération Pizzas du mois de Mai.

Ces manifestations ont remporté un franc succès grâce à la mobilisation de tous les habitants du RPI qui nous a permis de battre tous les records !

Grâce aux fonds récoltés, nous avons pu :

- Offrir des cadeaux de Noël aux plus jeunes élèves du regroupement.
- Financer les différentes sorties scolaires (sortie au centre Eden, visite du château de Brancion, visite des Grottes de Cerdon).
- Offrir une carte cadeau à utiliser chez Cultura pour les élèves dont les sorties ont été annulées.
- Offrir une place de cinéma aux élèves devenus grands, quittant le RPI pour le collège.

Nous souhaitons à tous nos élèves une excellente année scolaire 2021-2022 ! Que vos rêves se réalisent et que vos sourires soient emplis de joie et de douceur !

Bureau :

- Présidente : Bérénice VANZATO
06.47.86.15.87
- Vice-président : Julien BEURAIN
- Secrétaire : Virginie JAY
- Vice-secrétaire : Amandine MOREIRA
- Trésorier : Damien CIONI
- Vices-trésoriers : Carine GEOFFRAY
et Philippe MALATIER

Contact : sde.stcyr.stgenis@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook :
Sou des écoles de St Cyr St Genis

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG ST CYR - ST GENIS - PERREX

En 2021, l'assemblée générale s'est tenue en comité restreint.

A la suite de cette assemblée, nous avons organisé une vente de choucroute à emporter, 150 parts ont été vendues. Ce fût la seule manifestation de l'année.

Il a été décidé de refaire cette traditionnelle vente en 2022 dans le même temps que l'AG.

L'amicale a participé au forum des associations à St Jean sur Veyle.

A noter, que tous les prélèvements de sang en 2021 ont été maintenus. Nous avons constaté que depuis que le don se faisait sur rendez-vous, les donateurs étaient plus importants.

Cependant, il ne faut pas se relâcher, nous avons besoin de vous, venez sauver des vies.

Vous trouverez les dates à retenir pour 2022 sur le calendrier.



POUR ENTRER DANS LA COUR DES GRANDS



Le 1^{er} juillet, en fin d'après-midi, les enfants de CM2 ont été reçus à la salle des fêtes de St Genis par les municipalités de St Cyr et St Genis, aux côtés des instituteurs.

Il a été remis à cette occasion, une calculatrice et un livre sur la Veyle aux 26 enfants (4 enfants de St Genis, 20 de St Cyr, et 2 extérieurs). C'est un moment traditionnel fort, en fin d'année, pour marquer l'entrée au collège.

La crise sanitaire avait contraint à organiser ce temps en huis clos en 2020, 2021 a permis aux parents d'être présents, gageons que l'année 2022 permettra à la famille et aux amis d'être à leur côté.

LE RPI (REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL ST CYR / ST GENIS)

En 2021-2022, le RPI accueille 245 élèves au sein de 10 classes, répartis sur St Cyr et St Genis.

A Saint-Cyr (7 classes) : 168 enfants (80 en maternelle et 88 en primaire) :

PS19 avec Karine GUERBER - ATSEM : Nadine ALBAN
 MS26 avec Sandrine GAUTHIER - ATSEM : Nathalie POISSONNET
 GS25 avec Stéphanie APPERT - ATSEM : Valérie SIVIGNON
 GS/CP22 avec Fabienne VALENTIN - ATSEM : Isabelle PENIN
 CP24 avec Camille CORDEIRO
 et 1/4 temps avec Marie-Claire LOONIS
 CE126 avec Sylvie PERRARD
 CE226 avec Philippe MALATIER Directeur de l'école
 et 1/4 du temps avec Ludivine GUESNET

A Saint-Genis (3 classes) :

77 enfants en primaire :

CE2/CM2 ...25 avec Philippe FABRIZI
 CM124 avec Corinne FENOY
 Directrice de l'école
 CM228 avec Catherine FABRIZI

Inscriptions à l'école :

Afin de prévoir au mieux les effectifs de l'école pour la rentrée prochaine, les parents qui n'ont pas encore d'enfants scolarisés dans le RPI, sont invités à procéder dès à présent à la pré-inscription de leur(s) enfant(s) en prenant contact avec le secrétariat de mairie.

Deux permanences « Inscriptions » sont prévues pour accueillir les nouvelles familles le vendredi 6 mai et le lundi 9 mai 2022 de 16h30 à 19h **à l'école maternelle.**

La Garderie :

Elle est ouverte les matins de 7H30 à 8H35 et les soirs de 16H15 à 18H30.

L'encadrement est assuré par Valérie SIVIGNON, Nadine ALBAN, Isabelle PENIN, Nathalie POISSONNET, Audrey LORION, Sylvie CHATELET.

PROJET ÉCOLE

Les enseignants, engagés depuis de longues années, dans une réflexion sur la place de l'enfant au cœur des apprentissages dans un cadre bienveillant et soucieux d'ouvrir l'école à la culture, proposent un projet à dominante culturelle. Celui-ci mêle la pratique du théâtre (12 h d'ateliers théâtre et une semaine culturelle par classe animés par Pascale Paugam et Eric Girard de la Compagnie Dumêmenon), la lecture de textes littéraires et la production de textes. Cette année, dans le cadre de son projet d'écriture, M. Fabrizi va faire également intervenir un illustrateur-caricaturiste, Robert Chausse.



Sorties scolaires

Toutes les classes se rendront à la **Scène Nationale de Mâcon**, les CM2 se déplaceront à Ebullisciences, au Planétarium de Vaux en Velin et au Monastère Royal de Brou.

Savoir rouler à vélo : proposé par la communauté de communes, c'est la classe de CM1 qui va participer à 10 séances de 1h15 du 28/02 au 01/04/2022.

Représentations

« Fablebriquerie fabuleuse et apologues allégoriques, un clin d'œil à Mr de La Fontaine »

Vendredi 20 mai, 19h00 (salle polyvalente) - Classe de M. Fabrizi

« Qui de l'œuf ou de la poule ? »

Vendredi 03 juin, 19h00 (salle polyvalente) - Classe de Mme Fenoy

« Le récit fantastique »

Vendredi 24 juin, 19h00 (salle polyvalente) - Classe de Mme Fabrizi

Comme chaque année, les scolaires auront une séance à 14h.

LES COMMÉMORATIONS



La commémoration du 19 mars a rassemblé quelques personnes autour de la stèle dans le respect des gestes barrières, celle du 8 mai se tenait aussi dans un contexte de crise sanitaire.

Le 11 novembre, un dépôt de gerbe avec un moment de recueillement a eu lieu devant le monument aux morts de St Genis avec une cérémonie à St Cyr.



la Vie Associative

LE CLUB CVRC 01

Notre association fêtait ses 10 ans cette année, et nous n'avons pu marquer cette décennie par une manifestation à la hauteur de ce cap.

Mais tout au long de l'année, sous l'égide d'un bureau renouvelé et dynamique, la Co-présidence de messieurs Béchet David et Gilardon Baptiste n'a cessé de fournir des efforts afin de poursuivre l'amélioration de ces infrastructures.

Nous sommes fiers de compter, cette année encore, une graine de champion sous le nom de Adam Djafer, 11 ans, qui remporte le championnat de la ligue AURA (région Auvergne / Rhône-Alpes) en catégorie Promotion, pour sa première année de modélisme tout-terrain, un véritable exploit !!

D'autres compétiteurs du CVRC01 auront également brillé tout au long des coupes et championnats sur l'hexagone.

Nous avons inauguré l'ouverture de la pratique en salle, le 19 octobre 2021, avec la présence très appréciée de Christophe Greffet et Jean-Jacques Vighetti, maire de Perrex.

Cette piste intérieure ponctuelle permet d'accueillir les débutants en voitures radiocommandées notamment, avec des modèles électriques de petite taille, mini-Z à 1/10ème. Elle nous offre la possibilité de rouler tout au long de l'année, quelque soit le temps et de partager un bon moment entre passionnés.

Le rendez-vous est fixé tous les mardis soir, de 19h à 22h, à la salle polyvalente de Saint Genis-Sur-Menthon.



Nombre de choses à découvrir pour 2022 !

Nous vous accueillerons avec plaisir, entre autres, lors de nos 2 courses déjà programmées sur les pistes de Perrex :

- Championnat de ligue AURA, le 30 avril et le 1er mai 2022, environ 80 pilotes attendus durant tout le week-end. Barbecue et buvette.
- Course amicale chronométrée, le 3 Septembre 2022. Barbecue et buvette.

Nous souhaitons proposer des journées Flammekueche ou similaire comme nous l'avons fait par le passé.

En résumé, si notre loisir vous plaît, si vous souhaitez débiter ou si vous avez du matériel, n'hésitez surtout pas et rejoignez-nous. Nous prendrons grand plaisir à vous accueillir et vous conseiller dans un cadre qui se veut convivial et familial.

Les Co-Présidents :

Béchet David : 07 60 82 22 79
Gilardon Baptiste : 06 66 09 11 85
E-mail : president@cvrc01.fr
Site : www.cvrc01.fr
Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/cvrc01.Perrex>





SOCIÉTÉ DE PÊCHE L'HAMEÇON

Nous aimerions bien revoir de nombreuses personnes à nos manifestations comme en 2019, mais ça c'était avant.



La Covid 19 mais aussi le manque de bénévoles dû à l'âge de certains nous oblige à réduire nos activités, notamment la location des chapiteaux qui sera réservée uniquement aux associations de St Cyr, St Genis et Perrex. La caisse frigo sera disponible pour toutes les personnes qui en feront la demande.

Tout comme l'année dernière, en octobre 2021 nous avons procédé à un alevinage dans le Menthon sur la commune de St Cyr et de Perrex :

- gardons 300 kg,
- tanches 50 kg,
- carpes communes 50 kg,
- brochets 50 kg,
- perches 20 kg.



Tarifs location:

Chapiteau : 80€ / Caisse frigo : 60€
Bar : 20€ / Sono : 30€ / Refroidisseur : 20€

Nos dépositaires :

Gamm Vert à Replonges
Boulangerie Mouroux à St Cyr
Baritel Lucien (180 route de Bâgé) à St Cyr.

LA CHASSE



La situation sanitaire ne nous a pas permis de faire notre repas comme prévu le 13 février dernier, néanmoins nous avons pu vous proposer des repas à emporter, ce qui a pu sauver quelque peu notre budget annuel.

Malheureusement la COVID 19 n'en finit pas et nous ne savons pas si nous pourrions assurer notre repas prévu le samedi 12 février 2022. Si l'acharnement de ce virus se prolonge nous vous présenterons de nouveau des repas à emporter.

La vente de terrines sera reconduite au mois de septembre comme chaque année.

Parlons maintenant un peu cynégétique. Nous avons essayé au printemps de réimplanter du lapin de garenne en remettant en état 2 garennes sur 2 endroits de la commune mais avec un printemps pluvieux et de très nombreux prédateurs le succès escompté n'a pas été à la hauteur de nos espérances. Concernant le lièvre, le bilan est mitigé ; nous avons une bonne population en comptage de nuit que nous n'avons pas retrouvée cet automne. Par contre nous n'avons pas de soucis pour réaliser notre plan de chasse chevreuil qui est de 7 animaux à prélever sur la saison. En ce qui concerne le sanglier nous n'avons malheureusement pas encore pu débusquer un ou plusieurs de ces mammifères, mais l'espoir demeure car la saison n'est pas finie à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes.

Pour ce qui est des prédateurs, le renard est toujours bien présent sur notre commune. 14 pièces de cette espèce ont été tuées la saison dernière. Le ragondin occupe nos piègeurs qui ont pris 89 animaux.

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Les membres de la société de chasse.



les Personnages Illustres de la Commune

Joseph PAQUET

Joseph PAQUET était propriétaire cultivateur au hameau de LOMY. Il fut élu le 8 avril 1790 premier maire de St Genis sur Menthon. 4 ans plus tard, son fils Benoit PAQUET lui succéda.

Pour la petite histoire, son petit-fils Benoit né le 2 septembre 1791 fut appelé à la conscription en 1811 pour servir les armées de l'empereur. Cette conscription s'appuyait sur un tirage au sort. A partir de 1802, il a été permis aux conscrits de se faire remplacer, contre le versement d'une somme qui pouvait atteindre deux à dix ans de revenus pour un paysan pauvre ou un ouvrier agricole. Le petit-fils de Joseph PAQUET put ainsi bénéficier de cette loi et rester à St Genis. Son remplaçant Pierre VIVIER, âgé de 29 ans, sa famille et sa belle-famille furent largement indemnisés.

*Joseph Paquet
maire*



Jean-Marie VERNE



Les ancêtres paternels de Jean-Marie Verne ont vécu à Marsonnas et Saint Didier.

Jeanne-Marie PAQUET, petite-fille de Joseph PAQUET, épouse Claude-Benoit VERNE, le 31 décembre 1816 à Saint Genis sur Menthon. Ils sont tous les deux issus de familles de laboureurs.



Le couple s'installe au hameau de Lomy, comme son aïeul, où naîtront successivement quatre garçons. Jean-Marie est le troisième.

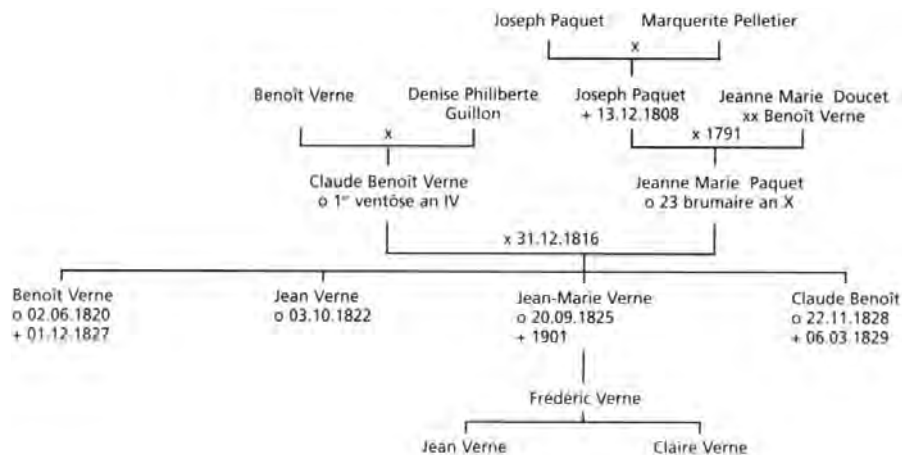
Son parcours va s'écarter de la tradition familiale. Après le décès de son père survenu en 1852 à Polliat, il s'installe comme boulanger à Bourg, sa mère tenant la boutique située au numéro 16 du faubourg de Mâcon.

Ardent républicain, Jean-Marie Verne est élu conseiller général en 1884 puis maire de Bourg-en-Bresse en 1888. Il sera reconduit jusqu'en 1900 dans ses fonctions de premier magistrat. Parmi les chantiers auxquels il s'est attaqué, «la percée» fut sans aucun doute l'un des plus imposants du XIXème siècle, la question du désenclavement la gare ferroviaire et de l'assainissement des quartiers de la ville étant essentielle pour la ville et au cœur des débats depuis plus de dix ans quand il accède à la mairie. Il faudra attendre encore quatre ans avant que le Président de la République Sadi Carnot ne signe le décret déclarant les travaux d'utilité publique. La démolition des premiers immeubles débute en janvier 1894 ; deux années plus tard, Bourg possède enfin son «avenue Alsace-Lorraine».

Jean-Marie Verne meurt à Brest en 1901. Rapatrié, son corps repose aujourd'hui encore au cimetière de Bourg.

Généalogie de Jean-Marie VERNE

En 1857, à l'âge de 32 ans, il avait épousé une fille de boulanger, Clotilde Simard. Le couple eut un seul enfant, Frédéric, qui effectuera une carrière préfectorale à Saint-Julien, à Brest puis à Alger. Sa fille, Claire, épousa Jean Douin, administrateur au canal de Suez, dont le petit-fils Jean-Philippe Douin fut le chef d'état-major des armées françaises de 1995 à 1998 puis grand chancelier de la Légion d'honneur jusqu'en 2004.



●●●● les Personnages Illustres de la Commune

(suite)

Abel Cornaton, un enfant de Saint-Genis devenu maire d'Arpajon

C'est au début siècle dernier qu'Abel Cornaton naît dans l'auberge de ses parents. Prisonnier évadé durant la seconde guerre mondiale, il structure la résistance dans la région d'Arpajon, ville dont il devient le maire à la libération. Il le restera près de 40 ans.

Le 13 février 1905 naît à Saint-Genis Louis Abel Cornaton, fils de Jean-Louis, aubergiste et de Gabrielle, épicière. Sa sœur Marthe voit le jour deux ans plus tard en février 1905. Les jeunes années sont heureuses, partagées entre la douceur du foyer familial et l'école communale dispensée par Arthaud Bouvier et son épouse Annette.

La Grande guerre vient assombrir cette enfance insouciante en envoyant le père Jean-Louis plus de quatre ans au front. L'esprit de responsabilité ne devait jamais quitter Abel amené à accompagner sa mère dans l'épreuve. Sa scolarité le conduira à faire l'apprentissage du droit et à exercer dans le domaine du notariat comme principal clerc.

Après dix-huit mois passés en Rhénanie sous les drapeaux, il parfait son expérience professionnelle et s'installe en 1932 à Arpajon, ville de 4000 habitants située dans l'Essonne à 30 km au sud-est de Paris. Il est père de deux enfants lorsque la guerre le mobilise. Fait prisonnier dans les Vosges, interné à Sarrebourg, il parvient à s'échapper après deux tentatives et rejoint les rangs de la résistance sous le pseudonyme de Jean Pelus.

Responsable FFI et acteur majeur de la libération d'Arpajon en août 1944, il en devient le maire et le restera 39 années jusqu'en 1983. Il meurt le 4 mars 1984 dans sa ville où un boulevard porte son nom et honore sa mémoire.



L'auberge Cornaton vers 1905



Animations 2022

(sous réserve de l'évolution sanitaire...)

Janvier

- Samedi 15** Cérémonie des vœux de la municipalité
- Lundi 17** Don du sang St Cyr (9h-12h30)
- Samedi 22** Nuit de la lecture à la bibliothèque à St Genis s/Menthon
- Dimanche 23** AG Société de Pêche l'Hameçon à St Cyr
- Dimanche 30** Loto du Sou des Ecoles St Cyr

Février

- Samedi 5** Porte ouverte à la bibliothèque à St Genis
- Samedi 12** Repas Société de chasse à St Genis
- Vendredi 25** AG du Comité des fêtes - 20h
- Samedi 26** AG des Donneurs de Sang à St Cyr

Mars

- Vendredi 4** Vente de fromages à St Cyr (Sou des écoles)
- Samedi 12** Banquet des classes à St Genis
- Dimanche 13** Matefaims des conscrits à St Genis
- Vendredi 18** Ouverture du bar temporaire (Salle polyvalente)
- Samedi 19** Ouverture du bar temporaire (Salle polyvalente)
- Samedi 19** Commémoration FNACA à St Genis
- Dimanche 20** Ouverture du bar temporaire (Salle polyvalente)

Avril

- Samedi 9** Vente à emporter Comité des fêtes (Salle polyvalente)
- Dimanche 24** Rando'déj des Donneurs de Sang à la Grange du Clou
- Mercredi 27** Concours de belote du club du 3^e âge à St Genis

Mai

- Dimanche 8** Commémoration de la Victoire 1945 à St Cyr
- Mardi 17** Vente de pizzas St Cyr (Sou des Ecoles)
- Mercredi 18** Vente de pizzas St Cyr (Sou des Ecoles)
- Vendredi 20** Ecole représentation théâtrale (P. Fabrizi, 19h)

Juin

- Vendredi 3** Ecole représentation théâtre (C. Fenoy, 19h)
- Vendredi 10** Don du sang St Genis (15h - 19 h)
- Dimanche 19** Concours pêche à St Cyr (au Moulin)
- Vendredi 24** Ecole représentation théâtrale (P. Fabrizi, 19h)
- Jeudi 30** Remise calculatrice à St Genis (salle polyvalente, 18h)

Juillet

- Vendredi 1^{er}** Paëlla de la cantine
- Mardi 5** Fête de l'école (barbecue) à St Cyr

Août

- Dimanche 28** Fête du village à St Genis

Septembre

- Dimanche 4** Forum des associations (à l'Escale)
- Samedi 10** Vente terrines - Société de chasse
- Vendredi 23** Don du sang à Perrex (13h-18h)

Octobre

- Mercredi 12** AG du Club du 3^e âge
- Samedi 15** Opération brioche

Novembre

- Samedi 5** Repas CCAS à St Genis
- Vendredi 11** Commémoration de l'Armistice de 1918 à St Genis (11h)
- Samedi 19** Choucroute club du 3^e âge à St Genis

Décembre

- Dimanche 4** Vente du comité des fêtes
- Mercredi 7** Repas de Noël du Club des Anciens



